RECUEIL DES TRAITÉS, 1944 N° 5

ACCORD

ENTRE

LE CANADA

ET

LE COMMONWEALTH D'AUSTRALIE

SUR LES PRINCIPES APPLICABLES
À LA PRESTATION PAR LE CANADA DE
FOURNITURES DE GUERRE CANADIENNES
AU COMMONWEALTH D'AUSTRALIE
EN VERTU DE LA LOI DU CANADA DE 1943
SUR LES CRÉDITS DE GUERRE
(AIDE MUTUELLE DES NATIONS UNIES)

Signé à Ottawa le 9 mars 1944

EN VIGUEUR LE 9 MARS 1944



OTTAWA

IMPRIMEUR DU ROI ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE

32 756 330